

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AMR 36/012/2006 (Public)

Bulletin n° : 254

ÉFAI

28 septembre 2006

Haïti. L'assassinat d'un militant démontre la nécessité d'un programme de désarmement

Bruner Esterne, président du Conseil de défense des droits de l'homme du quartier de Grand Ravine a été tué par des inconnus armés le 21 septembre 2006.

Ce militant de trente-huit ans avait été un témoin oculaire du massacre du 20 août 2005 dans le quartier de Martissant, à Port-au-Prince, au cours duquel au moins 20 personnes avaient été tuées et de nombreuses autres blessées. Ce massacre aurait été perpétré par des membres du groupe armé l'*Armée de petites machettes*, appuyés par des policiers dévoyés.

« *Bruner est la dernière victime en date d'une culture de la violence par les armes. Sa mort démontre la nécessité pour le gouvernement de mettre en place un vaste programme de désarmement* », a déclaré Kerrie Howard, directrice adjointe du programme Amériques d'Amnesty International.

Amnesty International appelle les autorités haïtiennes à prendre les mesures nécessaires pour enquêter sur le meurtre de Bruner Esterne et traduire en justice les auteurs présumés des massacres de Grand Ravine et Martissant.

« *Des milliers de personnes perdent la vie chaque année en Haïti dans des actes de violence armée. Il est temps que les autorités haïtiennes traitent ce problème de façon plus efficace* », a déclaré Kerrie Howard.

Complément d'information

Le 20 août 2005, des policiers et des membres de l'*Armée de petites machettes* auraient interrompu un match de football qui se jouait sur le terrain de Sainte-Bernadette dans le quartier de Martissant à Port-au-Prince ; déclarant être à la recherche de « *bandits* », ils auraient tué plus de 20 personnes et en auraient blessé plusieurs autres. Au cours de l'attaque du 21 août à Grand Ravine, la même bande armée avait pillé et mis le feu à la maison de Bruner Esterne ainsi qu'à des dizaines d'autres.

Au moins cinq policiers qui auraient été impliqués dans le massacre perpétré dans le stade auraient été placés en détention avant d'être remis en liberté pour d'obscures raisons par le juge en charge du dossier.

Le 6 juillet 2006, l'*Armée de petites machettes* a une nouvelle fois attaqué Grand Ravine, tuant 21 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants et incendiant des centaines de maisons.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>